



Le Certificat de Qualification Professionnelle Salarié en polyculture/ Grandes cultures

Le Certificat de qualification professionnelle (CQP) Salarié Agricole qualifié en polyculture a été conçu par et pour les professionnels de l'agriculture et qui répond à un double enjeu :

- Développer les compétences des salariés (conduite de tracteur, labour, semis, traitement...), leur autonomie, leur polyvalence (entretien des matériels et des bâtiments), leurs capacités d'adaptation (évolutions technologiques) et relationnelles ;
- Augmenter la performance des exploitations et des entreprises agricoles : maîtrise des technologies, adaptation au milieu naturel, qualité et traçabilité des produits, pratiques respectueuses de l'environnement, organisation du travail

Dates de formation :

**Du décembre 2018
à juin 2019**

**Informations et
recrutements :**

Le 22 novembre 2018 à 14 h

CFPPA de Châteauroux

**Si le travail dans une exploitation
agricole vous intéresse :**

**Le CFPPA de Châteauroux vous propose
une formation qualifiante de 6 mois**

**3 CACES
Certiphyto**



CQP Salarié agricole qualifié / Polyculture - Grandes Cultures

Durée	6 mois - De novembre à juin
Rythme de formation	<ul style="list-style-type: none"> • 609 heures : CFPPA Châteauroux • 210 heures sur une exploitation agricole (6 semaines)
Public - stagiaires	<ul style="list-style-type: none"> • Demandeurs d'emploi • Avoir des aptitudes physiques, des capacités d'adaptation aux horaires et à la saisonnalité des activités, être autonome • Savoirs de base • Avoir une bonne représentation du métier (expérience ou formation)
Contenu de la formation 7 modules	<ul style="list-style-type: none"> • Travail du sol : toutes les interventions sur les parcelles • Récolte : réglage et conduite de la machine, contrôle qualité, transport • Préparation et application des produits : traitement, respect des procédures de sécurité individuelle et de protection de l'environnement... • Conduite et entretien du matériel : maintenance courante, entretien et remisage du matériel et outils, conduite ... • CACES : 3 - chargeur ; 8 - tracteur de plus de 50 cv ; 9 : télescopique • Stockage des récoltes : préparation et surveillance du stockage • Maintenance des bâtiments et des abords : travaux simples d'entretien d'extérieur (tonte, taille, plantation), maçonnerie, électricité
Reconnaissance	<p>Formation répondant aux attentes de la profession agricole, reconnue par la Commission Paritaire de l'Emploi en Agriculture</p> <p>➤ Validation CQP</p>
Rémunération	<p>Selon la législation en vigueur, le stagiaire peut être rémunéré :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sur fonds du Conseil Régional • Par Pôle Emploi
Contact	CFPPA : 02.54.53.11.20 - 36000 Châteauroux

Formation organisée avec le concours financier de la Région Centre – Val de Loire et par l'Union européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds Social Européen - Initiative pour l'Emploi des Jeunes (FSE-IEJ)